

Programme de formation et livret de progression FIULM AUTOGIRE

Référence : AUT/01/2019

Sommaire

Généralités	
Références réglementaires	2
Admissibilité	
EV1 - Entretien initial et renseignements administratifs	7
EV2 - Évaluation initiale des compétences	
Formation initiale	
Structure du programme et déroulement de la formation initiale	10
Formation pédagogique théorique	
PT1 - Pédagogie et psychopédagogie	
PT2 - Apprentissage des contenus théoriques de la progression type	
PT3 - Éducation à l'utilisation des supports pédagogiques et techniques	
PT4 - Éducation à la préparation et à l'exécution des cours théoriques	19
PT5 - Apprentissage de la construction et de l'exécution des cours	22
PT6 - Apprentissage de la visite prévol pédagogique	26
PT7 - Mise en application pédagogique	27
PT8 - Composition autonome d'un programme spécifique	30
PT9 - Critères de décision du lâcher solo	32
Formation pédagogique pratique	
PP1 - Éducation à la gestion des vols et familiarisation avec la machine	33
PP2 - Éducation à l'utilisation d'un système de notation des vols	34
PP3 - Apprentissage des vols d'application pédagogique	38
PP4 - Éducation aux vols de simulation de pannes et seuil de correction	43
PP5 - Apprentissage de la démonstration commentée	46
PP6 - Éducation à la formation des vols à contingence spécifique	50
PP7 - Éducation à la formation aux phases critiques de vol	53
PP8 - Vol de contrôle du stagiaire (test à blanc)	56
Validation de la formation initiale	
EFFI - Test de fin de formation initiale	59
Formation théorique et pratique sous statut d'instructeur stagiaire	
Objectif, contenu et déroulement de la formation sous statut IS	63
PS9 - Vols d'application pédagogique sous statut IS	64
PS10 - Vols de contrôle des élèves et corrections	66
PS11 - Réalisation du lâcher de l'élève en vol solo	68
Validation de fin de formation	
Test de fin de formation	70

Arrêté du 24 novembre 2017 - Annexe 5.4

1.1 Références réglementaires

- Le programme de formation agréé du SNPPAL est établi conformément aux dispositions des arrêtés du :
 - 24 novembre 2017 relatif à la formation des instructeurs de pilote d'aéronefs ultralégers motorisés (ULM).
 - 24 novembre 2017 modifiant l'arrêté du 31 juillet 1981 relatif aux brevets, licences et qualifications des navigants non professionnels de l'aéronautique civile.

1.2 Privilèges de la qualification d'instructeur

La qualification d'instructeur de pilote d'ULM ouvre à son titulaire, pour la ou les classe(s) mentionnée(s), le droit de :

• a) Dispenser:

- L'instruction théorique et pratique en vue de l'obtention du brevet et de la licence de pilote d'ULM;
- L'instruction en vue de l'obtention de l'autorisation additionnelle dont il est titulaire, telle que mentionnée au paragraphe 4.5.2.2;
- L'instruction en vue de l'obtention de l'autorisation additionnelle dont il est titulaire, telle que mentionnée au paragraphe 4.5.2.3, et dans les conditions définies au C de l'annexe à l'arrêté du 23 septembre 1998 relatif aux aéronefs ultralégers motorisés;
- L'instruction en vue de l'obtention de l'aptitude à la radiotéléphonie en langue française, telle que mentionnée au paragraphe 2.7.1.
- b) Conduire les contrôles en vue de sanctionner :
 - o L'épreuve au sol spécifique, telle que mentionnée au 3 o du paragraphe 4.5.1.1;
 - L'épreuve en vol, mentionnée au 3 o du paragraphe 4.5.1.1;
 - L'autorisation additionnelle dont il est titulaire, telle que mentionnée au paragraphe 4.5.2.2;
 - L'autorisation additionnelle dont il est titulaire, telle que mentionnée au paragraphe 4.5.2.3, et dans les conditions définies au C de l'annexe à l'arrêté du 23 septembre 1998 relatif aux aéronefs ultralégers motorisés;
 - L'aptitude à la radiotéléphonie en langue française, telle que mentionnée au paragraphe 2.7.1.
- c) Dispenser la formation théorique et pratique en vue de l'obtention de la qualification d'instructeur de pilote d'ULM. L'instructeur de pilote d'ULM exerce ce privilège de formateur d'instructeur s'il justifie, au moyen d'une attestation sur l'honneur, d'un volume d'au moins 100 heures de formation, à la fois théorique et pratique, dispensées à des élèves pilotes d'ULM. »

1.3 Objectifs de la formation en vue de l'obtention de la qualification instructeur ULM

Permettre au stagiaire d'acquérir les compétences techniques et non techniques en matière de pédagogie, facteurs humains, TEM, nécessaires à conduire en sécurité un élève pilote à l'autonomie requise pour l'obtention du brevet et licence de pilote d'ULM.

1.4 Organisation et durée de la formation

Arrêté du 24 novembre 2017 - Annexe 5.4

Réf.: AUT/01/2019

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 24 novembre 2017 relatif à la formation des instructeurs de pilote d'aéronefs ultralégers motorisés (ULM), sous réserve de réussite du test initial d'admissibilité, la formation agréée comporte une partie initiale comprenant :

- Un module de formation pédagogique théorique au sol d'une durée minimale de 50 heures.
- o Un module de formation pédagogique en vol d'une durée minimum de 25 heures.
- Cette partie de la formation, dont la durée totale ne peut être inférieure à cinq semaines consécutives ou non, est sanctionnée par une évaluation des compétences de fin de formation initiale, conduite par le responsable pédagogique ou l'un des délégataires de l'organisme ayant délivré la formation.
- La réussite de cette évaluation permet à l'élève instructeur d'accéder au statut d'instructeur stagiaire, sous lequel il délivre, sous la responsabilité et le contrôle du responsable pédagogique ou de ses délégataires, à des élèves pilotes :
 - L'enseignement théorique au sol requis pour l'obtention du certificat théorique commun.
 - o L'enseignement pratique au vol comportant une durée minimum de 20 heures, au cours desquelles il mène au minimum un élève pilote jusqu'à son lâcher solo.
- La fin de la formation pédagogique pratique sous statut d'instructeur stagiaire est sanctionnée par un examen de fin de formation en vue de la délivrance à l'intéressé de la qualification d'instructeur de pilote d'ULM.
- Cet examen est passé auprès d'un examinateur désigné par l'organisme de formation, après que le responsable pédagogique a délivré au stagiaire une attestation de fin de formation établissant l'aptitude de ce dernier à passer l'examen final.

1.5 Moyens mis en œuvre pour la formation

Les moyens matériels et humains mis en œuvre pour la formation sont ceux figurant à la partie administrative du dossier d'agrément de l'organisme. Ils comprennent notamment :

- o La description des locaux, salles de cours, hangars etc.
- La liste descriptive des appareils utilisés pour les besoins de la formation
- L'organigramme de l'organisme comportant la liste des qualifications du responsable pédagogique, de ses délégataires et des formateurs intervenant dans la formation des instructeurs.
- o La liste des formations proposées.
- La liste des sites, aérodromes et plates-formes utilisés.
- La description des moyens et supports pédagogiques mis à disposition des stagiaires.

Arrêté du 24 novembre 2017 - Annexe 5.4

1.6 Gestion des erreurs et des menaces (TEM)

- La gestion des erreurs et des menaces consiste à mettre en œuvre une méthodologie visant à développer les compétences non-techniques des pilotes dans le cadre de l'exercice de leurs responsabilités de commandant de bord.
- Cette méthodologie repose essentiellement sur l'anticipation, l'identification et la conscience des risques potentiels de toutes sortes liées à la mise en œuvre d'un aéronef et à l'utilisation de l'espace aérien.
- La pratique du TEM est l'un des outils essentiels de la construction d'un processus décisionnel efficace et adapté dans le cadre de stratégies de vol procédant d'un comportement proactif en matière de sécurité.
- L'un des objectifs de la formation instructeur consiste à favoriser l'appropriation durable du concept TEM par les stagiaires en tant qu'outil de modification comportementale à intégrer de manière prépondérante dans la conduite des apprentissages.

1.7 Système de notation

De type formatif, le système de notation utilisé dans le cadre de la formation instructeur s'attache à mesurer l'acquisition de compétences pédagogiques du stagiaire qui sont principalement non techniques. Il consiste essentiellement à évaluer des aptitudes à la mise en situation de réussite, à la facilitation, à la construction et à la gestion de la relation pédagogique, à la pratique et à l'enseignement du TEM, à l'instrumentalisation pédagogique de la communication non verbale etc.

Cette notation mesure également (voir livret de progression) dans les phases PT5, PT7, PT8 notamment, l'aptitude à la transmission des savoirs (Construction, structuration et restitution de briefings longs) et à la conduite de la formation au vol et en vol, principalement au cours des phases PP3, PP7 et PP8.

1.8 Prérequis pour l'entrée en formation

Conformément à l'arrêté du 24 novembre 2017 modifiant l'arrêté du 31 juillet 1981 relatif aux brevets, licences et qualifications des navigants non professionnels de l'aéronautique civile, le candidat à l'entrée en formation initiale d'instructeur doit remplir les conditions suivantes :

- Être titulaire du brevet et licence de pilote d'ULM
- Avoir obtenu le certificat théorique commun en catégorie « instructeur »
- Satisfaire de manière déclarative aux conditions d'expérience minimales suivantes :

○ - classe 1:70 heures

○ - classe 2:100 heures

○ - classe 3: 150 heures

○ - classe 4 : 200 heures

○ - classe 5 : 70 heures

○ - classe 6 : 200 heures

- Être titulaire de l'autorisation d'emport de passager depuis au minimum six mois (lorsqu'approprié).
- Détenir l'aptitude à la radiotéléphonie en langue française.
- Avoir obtenu un résultat satisfaisant à l'évaluation initiale des compétences en vol auprès l'organisme de formation agréé (Ref. EV2 du programme ci-dessous)

Arrêté du 24 novembre 2017 - Annexe 5.4

1.9 Évaluation initiale des compétences

1.9.1 Évaluation théorique (EV 2)

La partie théorique de l'évaluation initiale (EV 2) porte sur la préparation du vol (prise en compte de l'appareil, prévol, analyse de l'environnement, TEM)

1.9.1 Évaluation pratique (EV 2)

La partie pratique de l'évaluation initiale (EV 2) consiste en un test en vol visant à mesurer le niveau de compétences techniques et non techniques du candidat. Il fait l'objet de la fiche de notation référencée EV 2

En cas d'échec à l'évaluation initiale des compétences, un ou plusieurs modules de mise à niveau visant à combler les lacunes constatées, pourront être proposés au candidat avant nouvelle évaluation.

1.9.3 Liste des évaluateurs habilités à conduire l'évaluation initiale (EV 2)

La liste des évaluateurs habilités à conduire l'évaluation initiale est renseignée dans la partie administrative du dossier d'agrément de l'organisme conformément à l'arrêté du 24 novembre 2017 relatif à la formation des instructeurs de pilote d'aéronefs ultralégers motorisés (ULM).

Cette liste est portée à la connaissance des candidats.

1.10 Validité, prorogation et renouvellement de la qualification d'instructeur (Arrêté du 24 novembre 2017 modifiant l'arrêté du 31 juillet 1981 relatif aux brevets, licences et qualifications des navigants non professionnels de l'aéronautique civile)

1.10.1 Validité

La qualification d'instructeur de pilote d'ULM est valable jusqu'au dernier jour du trentesixième mois qui suit l'examen final en vue de sa délivrance.

1.10.2 Prorogation

La qualification d'instructeur de pilote d'ULM est prorogée si le candidat satisfait aux conditions suivantes :

- a) Avoir suivi le stage d'actualisation des connaissances d'instructeur de pilote d'ULM dans les conditions fixées par arrêté, dans les trente-six mois qui précèdent la date d'expiration de la qualification ;
- b) Avoir effectué un vol de contrôle, dans les conditions fixées par arrêté, dans les douze mois qui précèdent la date d'expiration de la qualification.

Arrêté du 24 novembre 2017 – Annexe 5.4

1.10.3 Renouvellement

La qualification d'instructeur de pilote d'ULM est renouvelée si le candidat démontre avoir satisfait, dans les douze mois précédant la demande de renouvellement, aux conditions suivantes :

- a) Avoir suivi le stage d'actualisation des connaissances d'instructeur de pilote d'ULM dans les conditions fixées par arrêté ;
- b) Avoir fait l'objet d'une évaluation pédagogique satisfaisante en vol, telle que visée au 1° b du paragraphe 7.5.2.1.

La qualification renouvelée est valable jusqu'au dernier jour du 36^e mois qui suit l'évaluation pédagogique en vol.

1.11 Traitement de l'échec

- En cas d'échec(s) récurrent(s) rencontrés par le candidat à un quelconque moment de sa formation initiale, une procédure de remédiation sera mise en place par le responsable pédagogique ou ses délégataires, consistant en un complément de formation spécifique visant à permettre au stagiaire de surmonter la ou les difficulté(s) rencontrée(s).
- La mise en place de la procédure de remédiation décrite ci-dessus entraînera l'interruption provisoire du programme de formation initiale jusqu'à l'atteinte de l'objectif de la mise à niveau correspondante.
- Une situation d'échec persistante du stagiaire à l'issue d'une ou plusieurs procédures de remédiation pourra entraîner la suspension définitive de la formation sur décision du responsable pédagogique.

EV1		Entretien initial et renseignements administratifs	
Nom :		Prénoms : Lieu :	
Date de naissa	ance :		
Nationalité :			
Adresse : n° de téléphon	e :	email :	
Brevet n° Date	de délivrance		
Classes déten	ues:		
Expérience pa Date emport P			
Date radiotélép Autres qualifica			
Appareils piloto	és :		
Environnemen	ts pratiqués :	(Plaine, montagne, espaces contrôlés, hydro etc.)	
Personne à pro d'accident :	évenir en cas		
Nom :		Prénom : n° de téléphone :	
Adresse			
Motivations et	disponibilité :		
Autres renseig	nements utiles :		

Référence : EV2	Vol de contrôle		Durée prévue :	
			1 heure	
Currente			Tamana masa í	Comment
Supports :			Temps passé	Cumul
Objectif:	Évaluation des compéten pilote	ices du	1 heure	1 heure
Observations :	Ce premier vol doit permile plan technique (niveau compte de l'appareil, Ana TEM, décision, comporte gestion et anticipation)	i de pilotag alyse de l'e ment sécu	e) et non technique nvironnement, strat	(Prise en égie de vol,
Nota:	pourront être prescrites a	ns de mises à niveau et/ou compléments d'entraînement ètre prescrites au candidat ne remplissant pas les prérequis lui nt de suivre de manière satisfaisante la partie initiale de la agréée.		
Signature de l'instru	icteur	Signature	du stagiaire	

EV2 Candidat Nom: Prénom:	Testeur Nom : ULM :				
Lieu :	Date :				
Notation: (R = Reçu, A = Ajourné) Visite prévol Mise en route Tour de piste Présentation et atterrissage Décollage de précaution Réaction à la panne Contrôle au sol Précision d'atterrissage Palier, tenue d'axe	R A délégataire) Observations du testeur (RP ou délégataire)				
Tenue de la hauteur/sol 360 G grande inclinaison 360 D grande inclinaison Vol lent et décrochages/Autorotation verticale Encadrement moteur réduit Comportement général Tenue machine Sécurité générale du vol Adaptation au terrain					
Résultat du test (Rayer la mention inutile)	Reçu Ajourné				
Prescriptions éventuelles de réentraînement Signature du testeur Signature du stagiaire					

2 - Programme de formation détaillé

Pour une meilleure lisibilité, le programme de formation et le livret de progression sont fusionnés en un seul document.

2.1 La partie théorique de la formation initiale comprenant 50 heures est référencée PT1 à PT9

 Chaque partie fait l'objet d'une fiche descriptive définissant les objectifs et les thèmes correspondant, essentiellement traités sous forme de briefings longs.

2.2 La partie pratique de la formation initiale comprenant 25 heures est référencée PP1 à PT8

- Chaque partie fait l'objet d'une fiche descriptive définissant les objectifs et les thèmes correspondant.
- Les briefings courts et longs traités dans la partie pratique font également l'objet d'une fiche descriptive détaillée.

2.3 Validation de fin de formation initiale

 Elle a lieu à l'issue de la formation initiale et se déroule sous forme d'un test d'évaluation des compétences conduit par le responsable pédagogique ou ses délégataires, dont le contenu est défini dans la fiche et la grille de notation référencées EFFI.

2.4 Organisation et déroulement du contrôle de fin de formation initiale

- Cette évaluation des compétences de fin de formation initiale se déroule en deux parties et comprend :
 - 1° Un exercice de cours théorique en salle sur le sujet que l'examinateur aura transmis au candidat huit jours calendaires avant l'examen.
 - Le candidat dispose d'un temps de préparation d'une heure, à l'issue de laquelle il réalise un cours de 30 minutes sous forme d'un exposé à l'aide de tout support pédagogique adapté ;
 - 2º Un exercice de cours pratique en vol sur la thématique pédagogique que l'examinateur aura transmise au candidat huit jours calendaires avant l'examen, décomposé comme suit :
 - une phase prévol d'une durée de guinze minutes minimum ;
 - un briefing de préparation du vol d'une durée de quinze minutes minimum ;
 - le vol avec réalisation de l'exercice pédagogique d'une durée minimale de trente minutes;
 - un débriefing au sol, d'une durée de quinze minutes minimum.
 Si l'élève instructeur réussit cette évaluation, il acquiert la qualité d'instructeur stagiaire.

Référence : PT1	Objectif de la formation	Durée pré	/ue :	
	Enseignement FH – CBT – TEM – Méthode pédagogique.	15 heures		
Supports :	Tableau/PPT/ Manuel de l'instructeur	Temps passé	Cumul	
Objectif de la leçon :	Former sur les principes de méthodes et techniques pédagogiques.	15 heures	15 heures	
			15 heures	
	Ces 15 heures de formation pédagogique comprennent les modules suivants :			
	 Étude des Facteurs humains en aéronautique et dans le don de la formation. (4 heures) Étude des contingences particulières de la formation liées au spécificités de l'environnement réglementaire. (2 heures) Le triangle de la formation et les bases méthodologiques de construction d'une leçon (une heure). 			
Observations :	 L'ingénierie de la formation par les comp Appropriation et mise en œuvre du TEM des menaces) (2 heures) 	·	•	
	 Étude et mise en œuvre des systèmes d 	le notation. (ι	ıne heure)	
	Les difficultés d'apprentissage. (une heure)			
La structuration de la démarche pédagogique. (2 heures)				
Signature de l'instructeur Signature du stagiaire				

Référence : PT1	RP/Formateur	Stagiaire :	
		•	
Thème :	Facteurs humains en aéronautique et dans le domaine de la formation		
Date :			
Thème :		ticulières de la formation liées aux	
Date :	spécificités de l'environneme	ent regiementaire	
Thème :		bases méthodologiques de la construction	
Date :	d'une leçon		
Thème :	Ingénierie de la formation par	les compétences	
Date :			
Thème :	Appropriation et mise en œuvr	re du TFM	
Date :	repropriation of mice on wave	0 dd 12.W	
Thème :	Étude et utilisation des systèm	and do notation	
Date :	Lidde et dillisation des system	les de notation	
Date .			
TIN	Lander Marian Carana		
Thème :	Les difficultés d'apprentissage		
Date :			
Thème :	Structuration de la démarche p	pédagogique	
Date :			
Cignotica de DD		anatura du atagiaira	
Signature du RP	Si	gnature du stagiaire	

Référence : PT2	Objectif de la formation Apprentissage des contenus th progression type	néoriques de la	Durée prévue : 4 heures	
Supports :	Annexe 5.4 de l'arrêté du 17 n	ovembre 2018	Temps passé	Cumul
Objectif de la leçon :	Rôle de la progression type et principaux éléments.	analyse de ses	1 heure	1 heure
Objectif de la leçon :	Rattachement des leçons par o thèmes principaux.	éléments de	1 heure	2 heures
Objectif de la leçon :	Définition des contenus théoric chaque thème.	ques associés à	1 heure	3 heures
Objectif de la leçon :	Rapprochement des thèmes d des étapes d'acquisition de cométhodologie CBT.		1 heure	4 heures
				•
				4 heures
Observations:	Observations : Cette phase a pour objet de permettre au stagiaire de commencer à structurer sa démarche de formateur en s'appropriant les contenus des périodes successives de la progression type et en positionnant dans le cadre d'une chronologie logique les différents cours théoriques correspondants.			
À partir de cette approche globale, l'étude de chaque phase de la progression permet de commencer à construire le plan des principales leçons correspondant à chacune des phases en les intégrant dans une approche CBT.				
•				
Signature de l'instructeur		Signature du stag	iaire	

SNPPAL

PROGRAMME FORMATION ET LIVRET DE PROGRESSION

IULM AUTOGIRE

GRESSION Réf. : AUT/01/2019 Arrêté du 24 novembre 2017 – Annexe 5.4

PT2 – 1 THÈMES 1/14 Briefing long 60'

- Étude de la progression type appropriation des contenus théoriques et pratiques correspondant à chacun des thèmes.
- État des lieux des connaissances possédées par le stagiaire et identification des éventuelles lacunes à combler.

PT2 – 2 THÈME 4 Briefing long 60'

 Construction d'une leçon type « contrôle primaire » – définition des objectifs – définition du contenu théorique et construction du briefing court – construction du plan et du programme pratique de la leçon en vol.

PT2 – 3 THÈMES 6 Briefing long 60'

 Construction d'une leçon type « étude du virage en palier » - définition des prérequis théoriques et pratiques – Construction du briefing court – construction du plan de la leçon en vol dans une approche méthodologique CBT.

PT2 – 4 THÈMES 7 Briefing long 60'

Construction d'une leçon type « étude du vol lent » – Prérequis théoriques et pratiques définis –
 Construction du briefing- construction du plan de leçon en vol dans une approche méthodologique CBT.

Référence : PT2	RP:		Stagiaire :
Date : Thème : PT2-1	Observations du resp	onsable pédagogiqu	Je
Date : Thème : PT2-2	Observations du resp		
Date : Thème : PT2-3	Observations du resp	onsable pédagogiqu	Je
Date : Thème : PT2-4	Observations du resp	onsable pédagogiqı	ue
Signature du RP		Signature du stag	jiaire

Référence : PT3	Objectif de la formation		Durée pré	vue :
	Éducation à l'utilisation de pédagogiques et technique		2 heures	
Supports :	Tableau – PPT – Maquet	tes – Internet	Temps	Cumul
Сирропо :	Manuel de l'instructeur	niomot	passé	Oumai
	Mise en situation			
Objectif de la leçon :	Présentation des différen préparation d'un cours.	ts supports et	1 heure	1 heure
Objectif de la leçon :	Découverte de l'utilité, de apportés par la mise en c pédagogiques.		1 heure	2 heures
	Formation à la gestion de	es supports.		
	Formation à l'utilisation d	es supports.		
				2 heures
Observations :	Cotto formation act upo n	shaca áducativa		
Observations.	Cette formation est une phase éducative. C'est le formateur qui met en pratique (exemple) et qui démontre l'intérêt et les conditions d'utilisation des différents supports pédagogiques.			
	Cette phase doit aussi être l'occasion d'insister sur la nécessité de préparer les cours pédagogiques et de s'appuyer sur les supports existants tant comme éléments de référence sur le plan technique, mais également comme éléments déclenchant des explications, des interrogations ou des mises en situation.			
Signature de l'instru	ıcteur	Signature du stagiaire		

SNPPAL

PROGRAMME FORMATION ET LIVRET DE PROGRESSION Réf. : AUT/01/2019 IULM AUTOGIRE Arrêté du 24 novembre 2017 – Annexe 5.4

PT3 – 1 THÈME 5 Briefing long 60'

Supports: Manuel instructeur - Tableau - schémas - PowerPoint - Maquette - Pale d'hélice

- Principe de fonctionnement de l'hélice Anatomie, caractéristiques fixes Paramètres variables (Incidence, avance, recul) Fonctionnement dynamique (Calage et incidence Avance théorique et réelle).
- Appairage hélice/moteur Procédure de vérification de la bonne adaptation et du bon réglage d'une hélice par rapport aux caractéristiques moteur.

PT3 – 2 THÈME 10 Briefing long 60'

Supports: Manuel instructeur (règles de calcul) - Tableau – schémas – PowerPoint - Internet

• Finesse et polaire des vitesses, règles de finesse et cône de sécurité.

Référence : PT3	RP/Formateur		Stagiaire :
		•	
Date :	Observations du responsable pédagogique		
Thème : PT3-1			
Date :	Observations du res	sponsable po	édagogique
Thème : PT3-2			
Signature du RP		Signature	du stagiaire

Ditt	Objectify to the format		Б ′		
Référence : PT4	Objectif de la formation Durée prévue				
F 14	Éducation à la préparation et à l'exécution		2 heure	S	
	des cours théoriques				
Supports :	Progression type (Annexe 5.4	l de l'arrêté du	Temps	Cumul	
	24 novembre 2017)		passé		
Objectif de la	• •		1 heure	1 heure	
leçon :	la méthode CORDAC à la pré	éparation d'un cours)			
	Réalisation de deux cours thé	oriques dont le contenu	1 heure	2 heures	
	est fixé par le formateur.				
	Préparation : 30' Restitution : 30'				
				<u> </u>	
	Cette phase a pour objet de pe	_			
	s'organiser pour construire et n préalablement défini par le forn				
	précisé avec des supports déjà		ogrammo	qui iui oot	
	ĺ				
Observations :	Le formateur fixe le cadre des	evnosés définit le progra	mme du co	oure	
Obscivations.	fournit les supports et assiste le				
	cours.				
	L'objectif est d'amener progressivement le stagiaire à mettre correctement en				
	œuvre des moyens et des savo	oirs qui sont préalablemer	nt acquis e	et	
	disponibles.		A		
	Ces deux cours se font dans le stagiaire et sont ensuite préser	•	•		
	longs de 30 minutes chacun ap				
	Il convient de veiller à la structu	uration du plan de cours.	à la hiérar	chisation	
	des points clés et à la cohéren		2.2		
	Il est par ailleurs important que	le stagiaire commence à	se mette	en situation	
	d'enseignement dans un conte	xte « confortable » propio	e à la mise	e en	
	confiance avant de se confronter à l'exercice en situation réelle face à de vrais élèves.				
	TIGIO GIOVOS.				
Signature de	l'instructeur	Signature du stagiaire			

SNPPAL

PROGRAMME FORMATION ET LIVRET DE PROGRESSION Réf. : AUT/01/2019 IULM AUTOGIRE Arrêté du 24 novembre 2017 – Annexe 5.4

PT4 – a THÈME 6	Préparation 30'	Briefing long 30'
-----------------	-----------------	-------------------

• Organisation des forces en virage – Influence du facteur de charge sur le régime de rotation rotor, la résistance structurale et la VS.

PT4 – b THĚME 7 Préparation 30' Brie	efing long 30'

• Le vol au second régime – Polaire des incidences – relation Wu/Wn

Référence : PT4	RP:		Stagiaire :
Date : Thème : PT4-a	Observations du responsable pédagogique		
Date : Thème : PT4-b	Observations du responsable pédagogique		
Signature du RP		Signature du	ı stagiaire

Référence : PT5	Objectif de la formation Durée prévue :					
	Apprentissage de la construction et l'exécution des cours.	8 heures				
Supports :	Progression type (Annexe 5.4 de l'arrêté du 24 novembre 2017)	Temps passé	Cumul			
Objectif des exercices :	Ces exercices sont des exercices d'acquisition pédagogique. Le formateur définit l'objectif du cours et laisse le stagiaire positionner les buts successifs, et les points clefs, et valide la cohérence du plan.	16 × 30 mn	8 heures			
	Nous sommes en phase d'acquisition pédagogiq	ue,				
	Le stagiaire acquiert progressivement les compé enseignement du triangle de la formation en s'ex et à la mise en œuvre de cours théoriques prése	erçant à la co	nstruction			
Observations :	Le formateur intervient si nécessaire au cours des exposés pour corriger la pertinence d'un développement, l'exactitude d'un schéma, la qualité des informations délivrées ou combler un éventuel déficit de connaissance.					
	Il veille également à ce que le stagiaire ne se laisse pas « déborder par les élèves » et intervient si nécessaire avant qu'il n'ait perdu le contrôle du groupe.					
	Les éventuelles critiques, observations et conseils du formateur donnent lieu à la correction du plan de cours, avant nouvelle présentation pour validation.					
Signature de l'instru	reteur Signature du etagicire					
Signature de l'instru	icteur Signature du stagiaire					

PROGRAMME FORMATION ET LIVRET DE PROGRESSION

IULM AUTOGIRE

Arrêté du 24 novembre 2017 – Annexe 5.4

Réf.: AUT/01/2019

PT5 – 1	THÈME 4	Briefing long 30'
 Fonctionnement aérod battement. 	lynamique du rotor – rôle du prélancement	t – gestion du rotor au sol et prévention c
PT5 – 2	THÈME 5	Briefing long 30'
• Effets moteur – Souffle	e hélicoïdal – Couples en tangage – Effet gy	roscopique
PT5 – 3	THÈME 6	Briefing long 30'
Effets secondaires (ind	uits et inverses)	
PT5 – 4	THÈME 6	Briefing long 30'
F13-4		
Symétrie et dissymétrie	e en virage – Virage engagé, cause et dange	ers -
	e en virage – Virage engagé, cause et dange THÈME 7	
Symétrie et dissymétrie PT5 – 5		ers - Briefing long 30'
 Symétrie et dissymétrie PT5 – 5 Risques liés au vol aux 	THÈME 7	ers - Briefing long 30'
 Symétrie et dissymétrie PT5 – 5 Risques liés au vol aux incidence/vitesse PT5 – 6 1^{er} et 2^e régimes – pola 	THÈME 7 grands-angles – Polaire des incidences et p	Briefing long 30' oints caractéristiques — Relation Briefing long 30' sses caractéristiques de chacun des régin
 Symétrie et dissymétrie PT5 – 5 Risques liés au vol aux incidence/vitesse PT5 – 6 1^{er} et 2^e régimes – pola 	THÈME 7 grands-angles – Polaire des incidences et p THÈME 7 nire des incidences et courbes PU/PN – vite	Briefing long 30' oints caractéristiques — Relation Briefing long 30' sses caractéristiques de chacun des régin
 Symétrie et dissymétrie PT5 – 5 Risques liés au vol aux incidence/vitesse PT5 – 6 1^{er} et 2^e régimes – pola – les phases de vol pro PT5 – 7 	THÈME 7 grands-angles – Polaire des incidences et p THÈME 7 nire des incidences et courbes PU/PN – vite	Briefing long 30' oints caractéristiques — Relation Briefing long 30' sses caractéristiques de chacun des régin ccélération au décollage. Briefing long 30'

 Les infrastructures aéronautiques accessibles aux ULM, différents types de plates-formes et contraintes spécifiques - Aérodromes contrôlés, AFIS, non contrôlés, restreints, plates-formes ULM permanentes et occasionnelles. **SNPPAL**

PROGRAMME FORMATION ET LIVRET DE PROGRESSION

IULM AUTOGIRE

GRESSION Réf. : AUT/01/2019 Arrêté du 24 novembre 2017 – Annexe 5.4

PT5 – 9 THÈME 5 Briefing long 30'

 Pentes de montée associées au décollage – Avantages et inconvénients respectifs – Relation vitesse/pente/taux de montée/régime de vol – Influence du gradient de vent – Risques liés au déchargement du rotor.

PT5 – 10 THÈME 9 Briefing long 30'

• Atterrissage – Particularités de dernier virage et risques associés – Les plans d'approche et vitesses associées (5 %, tout réduit etc.) – Identification et utilisation du Point d'aboutissement.

PT5 – 11 THÈME 9 Briefing long 30'

Atterrissage - Configuration machine (pompe, pas...) - Influence du vent et du gradient - Détermination de la VOA – Transferts d'énergie (cinétique/potentielle) – Gestion de la pente de décélération/flair.

PT5 – 12 THÈME 10 Briefing long 30'

Anticipation de la panne moteur/IVV – cône de sécurité - Règles de finesse - choix d'une DZ.

PT5 – 13 THÈME 12 Briefing long 30'

• Prise de terrain par encadrement – Plan d'approche sous deux α – Détermination, visualisation et utilisation.

PT5 – 14 THÈME 12 Briefing long 30'

• PTS/PTU/Autorotation verticale – techniques de correction de plan

PT5 – 15 THÈME 13 Briefing long 30'

Navigation – Préparation à long terme – Lecture de carte – Route vraie → Cap compas – Facteur de base.

PT5 – 16 THÈME 5 Briefing long 30'

 Limites de Masses – influence de la masse et du facteur de charge sur le régime de rotation du rotor et sur les performances

Référence : PT5	RP:				Stagiaire	
Date :		Thème :				
Formulaire x 1	16					
Évaluation des élément	s de l'exposé		Α	N	Commer	ntaires
Définition de l'objectif						
Plan développé]	
Exposé des particularité	és de la leçon					
Points clefs						
Cohérence du cours ⇔	objectif					
Maintien du cadre de la	leçon					
Qualité de l'information	technique				1	
Évaluation des aptitudes	S		Α	N	Commer	ntaires
À la communication						
Au développement des	connaissance	S				
D'adaptation au niveau	de l'élève					
Au développement des	points clefs					
Recadrage de la leçon					1	
À la synthèse					1	
Au contrôle par restitution	on					
Résultat de l'évaluation	pédagogique					
		Éléments : Ac	quis/l	Non a	cquis	Aptitudes : Acquis/Non acquis
Niveau de connaissance	es:	Satis	faisa	nt		Insuffisant
Signature du RP			Sigr	nature	du stagiair	e

Référence : PT6	Objectif de la format Visite prévol pédagog		Durée :
Supports :	THÈME 2 Préparation pour le v	vol et actions post-vol	une heure
Objectif de la leçon :	Apprentissage de la Cette phase n'a pas du stagiaire à effect (compétence de bas pilote), Cette phase a pour d'acquérir et de dév		
	élèves pilotes à la r action de préparation	rmante visant à éduquer les réalisation correcte de cette on du vol, qui constitue l'exercice nières responsabilités de ord.	
Date :		Appareil :	
démontre en veillant à fa	ire participer l'élève. it idéalement être préc qui régit la pratique de	l'exercice, il suscite les questions, de l'exercice, il suscite les questions, de l'édé d'un court exposé sur l'environ l'aviation ultralégère et le régime de l'exercice.	nement
Observations du formateur :			
Signature de l'instructeu	r	Signature du stagiaire	

Référence : PT7	Objectif de la formation	Durée pr	évue :
	Mise en application pédagogique.	3 heures	
Supports :	Progression type (Annexe 5.4 de l'arrêté du 24 novembre 2017)	Temps passé	Cumul
Objectif des	Autonomie totale du stagiaire pour la fixation de l'objectif de chaque leçon. Le formateur veille simplement à ce que la difficulté soit progressive et aide le stagiaire (le		
leçons :	plus discrètement possible) à asseoir son autorité.	60% 2	2 5 00
		60' × 3	3 h 00
			3 heures
Observations:	Nous ne sommes plus en phase d'acquisition péda phase d'apprentissage Le formateur peut intervenir pendant les exposés e que ses interventions ne soient pas dévalorisantes Le formateur doit être attentif à toutes les difficultés stagiaire pendant cette phase. Il doit les noter et ap solutions qu'il aurait mises en œuvre et réfléchir av qui seraient le mieux adaptées à la personnalité et du stagiaire. Les critiques se font après les cours, entre « qu'la présence des élèves.	n veillant to pour le stag s que peut re porter après ec le stagiai au style péc	utefois à ce giaire. encontrer le s coup les ire à celles dagogique
Signature de l'instru	ucteur Signature du stagiair	e	

SNPPAL

PROGRAMME FORMATION ET LIVRET DE PROGRESSION Réf. : AUT/01/2019

IULM AUTOGIRE Arrêté du 24 novembre 2017 – Annexe 5.4

FIT — I (Dispense en phase FF0-1) The lives 13	PT7 – 1 (Dispensé en phase PP6-1)	THÈMES 13	Briefing long 60'
--	-----------------------------------	-----------	-------------------

• Navigation à l'estime, préparation à long et court terme, (de la RV au CC, le facteur de base, vent effectif et traversier, sinus et cosinus, NOTAM, MTO, log de nav, etc.)

PT7 – 2 (Dispensé en phase PP6-2)	THÈMES 4/13	Briefing long 60'

• Altimétrie – Généralités de l'atmosphère – Principe de fonctionnement de l'altimètre – Utilisation (calages) – Utilisation de l'espace aérien, classes d'espace et zones à statut particulier.

PT7 – 3	THÈMES 13	Briefing long 60'

• Utilisation de l'espace aérien, classes d'espace et zones à statut particulier.

Référence : PT7	Référence : PT7 RP : Stagiaire					
Date :		Thème :				
Formulaire x	2					
FUIIIIIIdii & A	3					
Évaluation des élémen	ts de l'exposé		A	N	Commentai	res
Définition de l'objectif						
Plan développé						
Exposé des particularit	és de la leçon					
Points clefs						
Cohérence du cours <	> objectif					
Maintien du cadre de la	a leçon					
Qualité de l'information	technique					
Évaluation des aptitude	es .		A	N	Commentai	res
À la communication						
Au développement des	connaissance	3 S				
D'adaptation au niveau	ı de l'élève					
Au développement des	points clefs					
Recadrage de la leçon						
À la synthèse						
Au contrôle par restitut	ion					
					•	
Résultat de l'évaluation	ı pédagogique	au sol				
		Éléments : Ad	cquis	/Non a	acquis	Aptitudes : Acquis/Non acquis
Niveau de connaissand	ces:	Satis	sfaisa	ant		Insuffisant
		1				
Signature du	RP		Sig	nature	e du stagiaire	

Réf.: AUT/01/2019

Référence : PT8	Objectif de la formation Préparation et composition de programmes spécifiques. Durée prévu 1 heure					
Supports :	Progression type (Anne. 24 novembre 2017)	Temps passé	Cumul			
	Le stagiaire choisit et fix la leçon parmi les 15 the type du manuel instructe autonome dans la mise	1 heure	1 heure			
Objectif des leçons :	Ce cours est l'occasion du stagiaire à être totale	-				
	Il est impératif de laisser beaucoup de temps au stagiaire pour préparer son cours afin qu'il soit dans la situation la plus favorable possible dans le cadre de ses premiers pas comme acteur principal.					
				1 heure		
Observations : Le choix des élèves est donc primordial, puisque le stagiaire doit fixer l'objectif de la leçon en fonction des acquis et des capacités de la population concernée.						
Signature de l'instructeur Signature du stagiaire						

Référence : PT8	RP:				Stagiaire	
Date :		Thème :				
Évaluation des élémen	its de l'exposé		A	N	Commentaire	S
Définition de l'objectif						
Plan développé						
Exposé des particularités de la leçon Points clefs						
Points clefs Cohérence du cours ⇔ objectif						
Cohérence du cours ⇔ objectif Maintien du cadre de la leçon						
Maintien du cadre de la	a leçon					
Qualité de l'information technique						
Évaluation des aptitude	es		A	N	Commentaire	s
À la communication						
Au développement des connaissances						
D'adaptation au niveau de l'élève						
Au développement des points clefs						
Recadrage de la leçon						
À la synthèse						
Au contrôle par restitution						
Résultat de l'évaluation	n pédagogique					
		Éléments : A	cqu	is/N	on acquis	Aptitudes : Acquis/Non acquis
Niveau de connaissand	ces:	Sati	sfai	san	t	Insuffisant
Signature du RP			Si	gna	ture du stagiaire	

Référence : PT9	on :	Durée pré	vue :	
Thème 11	Lâcher solo		1 heure	
Supports :	Annexe 5.4 arrêté du 24	4 novembre 2017	Temps passé	Cumul
	Définir les critères valid proposer un vol solo à l			
Objectif de la leçon :	1 heure			
				1 heure
		i neure		
Observations:				
Date :				
Signature de l'instr	ucteur	Signature du stagiair	e	

Référence : PP1	Durée prévue :								
Thème 1	Éducation à la gestion de avec la machine.	s vols et familiarisation	2 heures						
Supports :	Tous les documents mis de structure pour répondre a ci-dessous. Appareil : Appropriation –	ux différents éléments	Temps passé	Cumul					
Objectif de la leçon :	Familiarisation avec la machine - amphi-cabine								
	Familiarisation avec la ma appropriation de la machi mise en œuvre.	1 h 00							
Briefing long :		1 h 00							
Pratique/vol :		1 h 00							
Observations :	atif » ayant pos s d'exploitatio ructure. isation du sta ace instructe visuels, proc	n du Égiaire avec ur							
Signature de l'instruc	cteur	Signature du stagiaire							

Référence : PP2	Objectif de la forma	tion	Durée pré	vue :				
Thèmes : 4 et 6	Éducation à l'utilisation système de notation		1 heure					
Supports :	Utilisation de la fiche cadre des vols accor formateur en place p	Temps passé	Cumul					
Objectif de la leçon :	Formation à l'utilisation des vols :	on d'un système de	30 min	30 min				
	Choix des éléments	30 min	60 mn					
	• Niveau d'exigence ı	Niveau d'exigence retenu.						
	Instrumentation de							
	 Seuil de correction. 							
	Clarté de la notation							
Observations :	de comprendre comr	puie sur deux vols doit nent le système de not ion rend compte du vol	ation doit êt	-				
	la difficulté des éléme	t bien veiller à graduer la notation et surtout d' ge de différents niveaux instrumentée.						
	Ces deux leçons doiv le stagiaire s'est app démontré qu'il était à	de formation après que ace instructeur et ait						
	ire en plaçar	nt en tout						
Cianotura da llinatura	four	Cianotura du eteri-i-	•••					
Signature de l'instruct	ieur	Signature du stagiair	e					

SNPPAL

PROGRAMME FORMATION ET LIVRET DE PROGRESSION Réf. : AUT/01/2019

IULM AUTOGIRE

Arrêté du 24 novembre 2017 – Annexe 5.4

PP2 – 1	THÈME 4	Briefing court PT5-1 (15')	Temps de vol : 30'	Debriefing : 10'
---------	---------	----------------------------	--------------------	------------------

• Objectif : Tenue de palier à V.I. constante

		PP2 – 2	THÈME 6	Briefing court PT5-1 (15')	Temps de vol : 30'	Debriefing: 10
--	--	---------	---------	----------------------------	--------------------	----------------

• Virages symétriques en palier

Utilisation de la fiche de progression élève :

- L'acquisition des compétences de l'élève pilote est renseignée au moyen d'une fiche de progression. Chaque organisme est libre d'établir et d'utiliser le modèle de son choix dès lors que le système de notation permet de rendre compte de la progression de l'élève durant son apprentissage et d'établir la traçabilité des actions de formation qui lui ont été dispensées.
- Pour l'utilisation du modèle proposé à titre indicatif page suivante ;
 - Chaque chapitre contient une grille de notation permettant de renseigner chacun des items correspondants.
 - Le taux de remplissage de chaque case indique le taux d'acquisition pour chaque item, selon l'exemple ci-dessous.



• Ce document contient également pour chaque vol effectué, les dates, initiales de l'instructeur, type de machine et les conditions météo. Les renseignements relatifs à l'élève figurent au recto du document.

Arrêté du 24 novembre 2017 – Annexe 5.4

PROGRESSION TYPE AUTOGIRE

	trat analitaira	ı —			_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	—	7
Initiation	Voi d'initiation Prévoi	╂┣	H	Н	Н	H	+	+	Н	Н	+	+	Н	+	٠	Н	+	۲	Н	+	+	┝	Н	H	+	+	Н	Н	+	┫
Sécurité	Roulage/Contrôle rotor	オ┣	H	Н	Н	H	+	+	Н	H	+	٠	Н	+	+	Н	+	۲	Н	+	٠	۲	Н	H	+	+	Н	H	+	4
	Actions vitales	ᄩ	t	Н	Н	Ħ	+	+	Н	H	+	t	H	+	t	H	+	t	Н	†	t	t	H	Ħ	+	+	Н	H	1	1
		1=																												_
	Contrôle longitudinal	10	L	Ц	П	Ц	7	I	T	Ц	7	Į	Ц	7	I	Ц	1	L	Ц	1	Į	L	Ц	Ц	1	I	П	Ц	1	4
	Roulis/lacet	オ┡	L	Ц	Ц	Ц	4	4	Н	Ц	4	4	Ц	4	┺	Ц	4	Ļ	Ц	4	4	L	Ц	4	4	4	Н	Ц	4	4
Contrôle	Symétrie Tenue du paller	╂┝	₽	Н	Н	H	+	+	н	Н	+	╄	Н	+	╄	Н	+	₽	Н	4	+	┡	Н	4	+	+	Н	Н	4	4
primaire	Tenue de oap	╂	Н	Н	Н	Н	+	┿	Н	Н	+	╄	Н	+	╇	Н	+	₽	Н	+	+	₽	Н	H	+	┿	Н	Н	+	4
primano	Dérive	╂	Н	Н	Н	Н	+	┿	Н	Н	+	┿	Н	+	╋	Н	+	۲	Н	+	+	Ͱ	Н	H	+	┿	Н	Н	+	4
	Gestion des gaz	ΙH	H	Н	Н	H	+	+	Н	H	+	۰	H	+	۰	Н	+	t	Н	+	t	t	Н	┪	+	+	Н	H	+	1
		1=			_	_				_		_	_			_				_	_	_	_	_				_	_	_
Changements	Montée	1C	L				Ι	Ι			Ι	Ι	П	Ι	Ι	П	I	L		Ι	Ι	L			Ι	Ι			I	3
de pente	Paller	10	L				_	I			_	I	П	_	L	П	1	L		_	1	L			_	L			I	_
E-t-t-t-	Descente	11	L	Ц	Ц	Ц	4	4	Н	Ц	4	₽	Ц	4	┺	Ц	4	L	Ц	4	1	L	Ц	4	4	╀	Ц	Ц	4	4
Exploration	Grands angles	オ┡	₽	Н	Н	Н	+	+	н	Н	+	╄	Н	+	╄	Н	4	₽	Н	4	+	₽	Н	4	+	+	Н	Н	4	4
domaine de voi	Autototation Pévention effet de cloche	┨┣╸	Н	Н	Н	H	+	+	н	Н	+	+	Н	+	┿	Н	+	٠	Н	+	+	┝	Н	4	+	+	Н	Н	+	4
domaine de voi	STOREGIST SHOT OF GOODIN	┧┕	_	Ц	Ц	Ц	_	_	ч	Ц	_	_	Ц	_	_	Ц	_	_	Ц	_	_	_	Ц		_	_	Ц	Ц	_	L
	Séourité	16	П		П	П	Т	Т	П	П	Т	Т	П	Т	Т	П	Т	Т	П	Т	Т	Г	П	Ţ	Т	Т	П	П	T	٦
	Prise de repêres	J►	Г	П	П	♬	†	T	П	♂	1	T	Ц	†	Т	Ц	Ť	Т	П	1	T	Г	Ц	₫	T	T	П	♬	Ť	1
	Contrôle Inclination	JC	Γ	□		◨	Ι	Ι	П	□	Ι	Γ	П	Ι	Γ	П	Ι	Γ		I	Ι	Γ	◨	┚	I	Ι	П	◨	I	1
	Stabilication	1C	Г	Ц	П	Ц	I	Ι	П	П	I	Γ	Ц	I	Γ	Ц	I	Г	П	I	Ι	Ľ	П	┚	I	Ι	П	П	I	J
Changements	Cadenoe	1	μ	Ц	Ц	Ц	4	1	Н	Ц	4	£	Ц	4	F	Ц	4	Ł	Ц	4	1	Ĺ	Ц	Ц	4	Ŧ	Н	Ц	4	4
de direction	Anticipation Enchalment	╂	Н	Н	Н	H	+	+	Н	Н	+	+	H	+	╄	Н	+	₽	Н	+	+	₽	H	4	+	+	Н	Н	4	4
	Grande Inclination	╂┣╸	H	Н	Н	H	+	+	н	Н	+	+	Н	+	+	Н	+	٠	Н	+	+	┝	Н	4	+	+	Н	Н	+	┥
	Virage en montée	╂	H	Н	Н	H	+	+	Н	H	+	+	Н	+	╈	Н	+	۲	Н	+	+	H	Н	H	+	+	Н	Н	+	┨
	Virage en descente	11	H	Н	Н	H	+	+	Н	H	+	+	H	+	۲	Н	+	t	Н	†	t	t	Н	Ħ	+	+	Н	H	+	1
		1=																												_
	Prélancement / Décollage][L				I	Ι	П	П	Ι	Ι	П	\mathbf{I}	L	П	1	L		1	Ι	L	П		I	Ι	П	П	${f I}$	1
	Tour de piste	ᄔ	L	Ц	Ц	┙	4	_	Ц	Ц	4	Ļ	Ц	4	┺	Ц	4	L	Ц	4	ļ	L	Ц	Ц	4	┸	Ц	Ц	4	4
Town do minto	Sécurité	オ┡	H	Н	Н	Н	4	+	Н	Н	+	+	Н	+	╄	Н	4	₽	Н	4	+	₽	Н	4	+	+	Н	Н	4	4
Tour de piste	Approche Finale	╂	H	Н	Н	Н	+	+	Н	Н	+	╄	Н	+	╀	Н	+	₽	Н	4	+	₽	Н	4	+	+	Н	Н	4	4
et	Arrondi	╢┝	Н	Н	Н	H	+	+	н	Н	+	+	Н	+	+	Н	+	٠	Н	+	+	┝	Н	┥	+	+	Н	Н	+	4
	Posé	オ┣	۲	Н	Н	H	+	+	Н	H	+	٠	Н	+	+	Н	+	۲	Н	+	+	۲	Н	┪	+	+	Н	Н	+	4
Pannes simulées	Panne décollage	ᄩ	t	Н	Н	Ħ	+	+	Н	H	+	t	H	+	t	H	+	t	Н	t	t	t	H	Ħ	+	+	Н	H	1	1
	Décision	10	Г		П		I	T			I	T	П	1		П	1	T	П	Ī	T	Г	П	┫	T	T			I	1
	Choix du terrain][Ι	Ι	П		Ι	Ι	П	Ι	Ι	П	1	Ι		Ι	Ι	L	П		Ι	Ι			Ι]
		┨╾		_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_		_	_	_
Perfectionnement	P.T.&/P.T.U/P.T.E	オ┣	H	Н	Н	Н	+	+	н	Н	+	╄	Н	+	╄	Н	4	₽	Н	4	+	┡	Н	4	+	+	Н	Н	4	4
n°1	Glissade Précision d'att	╂	H	Н	Н	Н	+	┿	Н	Н	+	╄	Н	+	╄	Н	+	₽	Н	+	+	₽	Н	H	+	╇	Н	Н	+	4
	Vent travers	オ┡	Н	Н	Н	H	+	+	Н	H	+	٠	Н	+	+	Н	+	٠	Н	+	+	۲	Н	۲	+	+	Н	Н	+	┫
	Vol en turbulence	11	H	Н	Н	Ħ	+	+	Н	Ħ	+	۰	H	+	+	H	+	t	Н	7	t	t	Н	Ħ	+	+	Н	H	7	1
		1=				_				_			_			_							_	_				_	_	_
Perfectionnement	Lecture carte][L				\Box	I			1	I	П	\perp	L	П	1	L		\Box	Ι	L			1	I			\mathbf{I}	
n°2	Cheminement	怇	L	Ц	Ц	Ц	4	Ţ	П	Ц	7	Ŧ	Ц	7	F	Ц	4	Ł	Н	4	1	F	Ц	Ц	7	Ţ	Н	Ц	1	_
Navigation	Cône de sécurité	オ┝	Н	Н	Н	H	+	+	H	Н	+	+	Н	+	╄	Н	+	₽	Н	4	+	₽	Н	4	+	+	Н	Н	4	4
	Intégration	┧┕	_	Ц	Ц	Ц	_	_	Ц	Ц	_	_	Ц	_	_	Ц	_	_	Ц	_	_	_	Ц		_	_	Ц	Ц	_	L
DATE THEORIQUE		İ٣	П	П	П	П	Т	Т	П	П	Т	Т	П		П	П		П	П	T	Т		П	7	Т	т	П	П	Т	٦
		II	П	П	П		П	ı	H	П		ı	П		П	П		П	П	ı	ı		П	ı	ı	ı	H	П		ı
	TOTAL		П	П	П								П		П	П			П				П			ı	H			
		ĮĻ	Ц	Ц	Ц	Ц	Ц	Ļ	Ц	Ц	Ų,	L	Ц	Ц	Ц	Ц	Ţ	Ц	Ц	Ţ	Į,	Ц	Ц	Ц	Ţ	Ļ	Ц	Ц	┙	J
DATE LACHER	Vent (C,M,F,T)	ĬΓ			Π		Τ	Γ	П		Τ	Γ	П	Τ	Γ	П	Τ	П	П	Τ	Γ	Γ	Π		Τ	Γ			T	1
	Type machine	ᄠ	П	П	П	Π	T	Ť	П	П	T	T	П	T	T	П	Ť	П	П	T	Ť	Г	П	T	T	Ť	П	┪	T	٦
		╁	Н	Н	Н	H	+	+	Н	Н	+	+	Н	+	۲	Н	+	۲	Н	+	+	۲	Н	H	+	+	Н	Н	+	\dashv
Bala and and an i	Instructeur	╁	Ц	Ц	Ц	Ц	4	4	Н	Ц	4	4	Ц	4	╀	Ц	4	Ļ	Ц	4	1	┡	Ц	Ц	4	4	Ц	Ц	4	4
Date aut vol seul		Ш			H	H		1	П	П		ı	H	ı		П			IJ		1					ı	П	П		
	TEMP8	Ш		П	П	П	П	ı	П	П	Т	ı	П	1	L	П	1	П	П	ı	ı	ı	П	ı	1	ı	H	П	.	ı
		JL	L		Ц	Ц	⊥	L	Ц	Ц	⊥	L	Ц	⊥	L	Ц	┸	L	Ц		L	L	Ц		⊥	L	Ц	Ц	⅃	J
		١Ē		Г	П	П	T	T	П	П	T	Т	П	T	Т	П	T	П	П	T	Т	Г	П	Т	T	T	П	П	Ŧ	ī
		Ш		П	١l	H		ı	П	П	1	1	١l	1	П	H	1	П	H	1	ı		١I			1				
	DATE	Ш		ı	١l	H	1	ı	П	П	1	1	١l	1	П	H	1	П	H	1	ı		١l			1				
		Ш			١I		ļ		П	П	ļ		П	ı	П	П		П	П	ı	1		IJ	l			$ \ $	H	. [
	18	11	1	1	1 1		- 1	1	1	. 1	- 1	1	ıl	- 1	1	ıl	- 1		ıl	1	1	1	ıl		- 1		1 1	. 1		- 1

Référence : PP2	RP:		Stagiaire :
Date : Form :	Observations du responsable pédagogique/form.		
Thème :			
Niveau d'exigence :			
ULM:			
Temps de vol : Date :	Observations du	ı responsable péd	lagogique/form
Form:	Obscivations de	responsable ped	agogique/ioiiii.
Objectif:			
Niveau d'exigence :			
ULM :			
Temps de vol :			
Signature du RP		Signature du sta	giaire

Arrêté du 24 novembre 2017 – Annexe 5.4

Référence : PP3	Objectif de la forma	tion	Durée pré	vue :
Thème	Apprentissage des vo pédagogiques.	8 heures		
Supports :	Progression type (Ani l'arrêté du 24 novemb	Temps passé	Cumul	
Objectif des leçons :	Ces leçons en généra 12 (fois 40 minutes), o permettre au stagiaire concevoir et à délivre pilotage. Apprentissage pédag de la progression type leçons issues des prinde la progression type par le stagiaire au for rôle de l'élève pilote.	12 x 40 min	8 heures	
	Cette formation correspond à l'apprentissage de la conduite des leçons en vol, de la gestion de la relation pédagogique et des techniques didactiques appropriées à la mise en situation de réussite des futurs élèves pilotes qui seront prochainemen pris en charge par l'élève instructeur sous statut d'instructeur stagiaire.			
Observations :	Chacune de ces leço le contenu reprend l des phases PT3, PTo total de 6 heures.	a part pertinent	e des briefir	ngs longs
	Chaque briefing comporte par ailleurs un court exposé météo et un module TEM (Identification et anticipation des menaces du jour).			
Signature de l'instructeur	Signa	ature du stagiaire)	

PROGRAMME FORMATION ET LIVRET DE PROGRESSION Réf. : AUT/01/2019 IULM AUTOGIRE Arrêté du 24 novembre 2017 – Annexe 5.4

PP3 – 1 THÈME 4 Briefing court (15′) Temps de vol : 40′ Debriefing : 15′

 Objectif: Appropriation des références extérieures et découverte de l'effet primaire des commandes et gouvernes.

• **Théorie** : Rappel des Éléments constitutifs de la portance (PT4-a) + Rôle aérodynamique des gouvernes (PT5-1)

• Vol: Maintien en palier sur trajectoire.

PP3 – 2 THÈME 4 Briefing court (15') Temps de vol : 40' Debriefing : 15'

Objectif: Gestion de la puissance et utilisation du trim

 Théorie: Rappel relation incidence/vitesse et chronologie des actions – Rôle du compensateur de profondeur. (PT5-1)

 Vol : Alternance et maintien de différentes pentes de trajectoire à vitesse constante, palier/montée/descente.

PP3 – 3 THÈME 5 Briefing court (15') Temps de vol : 40' Debriefing : 15'

- Objectif: Décollage et tenue d'axe Expérimentation et correction des effets moteur.
- Théorie : Rappel des effets moteur et effets de couple, souffle hélicoïdal (PT5 -2) + Pentes de montée associées au décollage (PT5 -9)
- Vol : Prélancement et décollage, montée et stabilisation des trajectoires de sortie de circuit, exploration
 plage de vitesse en palier, changements de pentes à vitesse constante et à puissance constante, contrôle de
 la symétrie.

PP3 – 4 THÈME 5 Briefing court (15') Temps de vol : 40' Debriefing : 15'

- Objectif : Acquisition du circuit visuel extérieur/intérieur et surveillance active des indicateurs de vol et des paramètres moteur évaluation de l'aptitude de l'élève à la dissociation de l'attention.
- Théorie : Circuit visuel et surveillance de l'environnement Rappel Relation incidence/puissance/vitesse (PT5 -5) et chronologie des actions Actions vitales et briefing décollage.
- Vol : réalisation d'un circuit prédéfini au sol comportant plusieurs changements de trajectoire dans les plans verticaux et horizontaux.

PP3 – 5 THÈME 6 Briefing court (15') Temps de vol : 40' Debriefing : 15'

- Objectif: Étude du virage en palier à faible inclinaison.
- Théorie: Rappel des forces en virage (PT4-b) + effets secondaires (PT5-3)
- Vol : Virages en palier à inclinaison constante avec gestion des effets secondaires.

PROGRAMME FORMATION ET LIVRET DE PROGRESSION

IULM AUTOGIRE

Arrêté du 24 novembre 2017 – Annexe 5.4

Réf.: AUT/01/2019

PP3 – 6 THÈME 6 Briefing court (15') Temps de vol : 40' Debriefing : 15'

- Objectif: Virages en palier à différentes inclinaisons.
- Théorie : Rappel de la relation inclinaison/facteur de charge et Facteur de charge/conicité et vitesse de rotation rotor (PT4 -b) et (PT5-16)
- Vol : Réalisation d'un circuit avec enchaînements de virages en palier à 20, 30 et 45° d'inclinaison

PP3 – 7 THÈME 6 Briefing court (15') Temps de vol : 40' Debriefing : 15'

- Objectif: Prévention du virage engagé et inconvénients du vol dissymétrique.
- Théorie: Rappels symétrie/dissymétrie prévention du virage engagé (PT5-4) + (PT5-5)
- Vol : virages en palier, symétrie, vitesse et cadence constantes avec précision de sortie sur axe + virage dérapé/glissé + expérimentation et récupération du virage engagé.

PP3 – 8 THÈME 7 Briefing court (15') Temps de vol : 40' Debriefing : 15'

- Objectif: Étude du vol lent et autorotation verticale
- Théorie : Rappel Polaire des incidences et Caractéristiques du second régime (PT5-5) + (PT5-6) risques liés au vol aux grands-angles.
- Vol : Conduire une séance d'expérimentation progressive du vol lent, réduction de vitesse en palier, identification de la vitesse de puissance mini, conduite de l'autorotation verticale jusqu'à VI = 0 avec identification et visualisation du taux de chute associé, faire intégrer la procédure de sortie d'autorotation avec et sans moteur.

PP3 – 9 THÈME 8 Briefing court (15') Temps de vol : 40' Debriefing : 15'

- Objectif: Acquisition de la procédure complète d'intégration et respect des différentes branches du TDP
- Théorie : Rappel des règles d'intégration, de la structure et de l'utilité des branches du TDP (PT5-7 et 8)
- Vol : Préparation et réalisation de l'intégration + réalisation de plusieurs circuits avec respect des traces au sol, de l'altitude et des procédures propres à chaque branche.

PP3 – 10 THÈME 9 Briefing court (15') Temps de vol : 40' Debriefing : 15'

- Objectif: Étude de l'atterrissage (préparation, dernier virage, alignement)
- Théorie : Rappels des particularités du dernier virage et alignement Définition du point d'aboutissement et de ses caractéristiques. (PT5-10)
- Vol : Configuration paramètres atterrissage, réalisation du dernier virage, alignement (Axe/plan/vitesse) et identification du point d'aboutissement, entraînement à l'exécution de l'arrondi et remise des gaz.

PROGRAMME FORMATION ET LIVRET DE PROGRESSION Réf. : AUT/01/2019

IULM AUTOGIRE

Arrêté du 24 novembre 2017 – Annexe 5.4

PP3 – 11 THÈME 9 Briefing court (15') Temps de vol : 40' Debriefing : 15'

Objectif: Réalisation de l'atterrissage

- Théorie : Rappels configuration machine Influence du vent et du gradient Détermination de la VOA Transferts d'énergie (cinétique/potentielle) Gestion de la pente de décélération. (PT5-11)
- Vol : Réalisation TDP complet avec positionnement correct de l'arrondi et gestion de la pente de décélération. Atterrissage au moteur (plan 5 %) et tout réduit.

PP3 – 12 THÈME 12 Briefing court (15') Temps de vol : 40' Debriefing : 15'

- Objectif: Atterrissage par vent de travers.
- Théorie: Rappel influence du vent et du gradient, composantes de vent traversier et effectif, détermination de la composante de vent traversier, manuel d'utilisation (performances et limitations) (PT3-2) + (PT5-9)

PROGRAMME FORMATION ET LIVRET DE PROGRESSION Réf.: AUT/01/2019 **IULM AUTOGIRE**

Arrêté du 24 novembre 2017 – Annexe 5.4

Référence : PP3	RP/FORM	M				Stagiaire :	
Date :					Thème :		
Évaluation des éléments du briefing A NA		NA	Commentai	res			
Définition de l'objectif							
Analyse de l'environne	ment						
Météorologie							
TEM							
Consignes propres au	site						
Visite prévol							
Objectif leçon et consig	nes						
Évaluation en vol			A	NA	Commentai	res	
But associé à chaque a	iction						
Explications et démons	trations						
Définition des exigence	S						
TEM et stratégie de vol							
Guidage verbal							
Seuil de correction							
Communication non ve	rbale						
Respect des consignes	et RCA						
Sécurité des évolutions	i						
Renforcement positif							
Gestion relation pédage	ogique						
Résultat de l'évaluation	pédagogique /	vol					
Briefing :		Acquis/Non a		Non a	cquis Vol : Acquis/Non acquis		
Pilotage :		Niveau satisfa		aisant	Niveau insatisfaisant		
•							
Signature du RP		S	Signature du st	agiaire			

Formulaire x 12

Référence : PP4	Objectif de la formation	Durée pré	vue :		
Thème	Éducation aux vols de simulation de pannes et anticipation du seuil de correction	2 heures			
Supports :	Progression type (Annexe 5.4 de l'arrêté du 24 novembre 2017)	Temps passé	Cumul		
Objectif des leçons :	Intégration des contingences propres à la conduite de leçons de perfectionnement dont l'objectif est la mise en situation d'expérience de l'élève par confrontation à des situations critiques.	30 min	30 min		
		30 min 30 min 30 min	1 heure 1 h 30 2 heures		
2 heure					
Observations :	Ces quatre vols doivent permettre au stagiaire de développer une stratégie pédagogique performante et exempte de tout compromis er matière de sécurité dans la formation des élèves à la gestion des situations critiques (Pannes notamment). Observations: Il conviendra notamment de veiller à l'acquisition d'une bonne maîtrise du seuil de correction fondée la définition de marges de sécurité adéquates et sur l'anticipation. Chaque leçon comporte un briefing court dont le contenu reprend la part pertinente des briefings longs des phases PT3, PT4, PT5 et PT7 pour un volume horaire total de 2 heures.				
Signature de l'instr	ucteur Signature du stagiair	e			

PROGRAMME FORMATION ET LIVRET DE PROGRESSION Réf. : AUT/01/2019

IULM AUTOGIRE

Arrêté du 24 novembre 2017 - Annexe 5.4

PP4 – 1 THÈME 10 Briefing court (15') Temps de vol : 30' Debriefing : 15'

Pannes au décollage et en TDP

- Théorie : Rappels PT5-6-9-12
- Vol : Simulation de pannes au décollage toutes hauteurs (selon les caractéristiques et l'environnement de la machine utilisée) Observation du comportement de l'élève (réaction à la panne, prévention de l'effet de cloche, décision, pertinence du choix...)
- Anticipation du seuil de correction.

PP4 – 2 THÈME 12 Briefing court (15') Temps de vol : 30' Debriefing : 15'

Pannes en campagne/IVV

• Théorie: Rappels PT5-12, PT7-2

Vol : Simulations de dysfonctionnements et pannes moteur en campagne – choix des zones d'exercice –
 Apprendre à l'élève à détecter les états de surface et les obstacles – enseignement de l'IVV.

PP4 – 3 THÈME 12 Briefing court (15') Temps de vol : 30' Debriefing : 15'

- Pannes moteur en campagne
- Théorie: Rappels PT-12 et 14
- Vol : simulations d'arrêts moteur en vol local Enseignement de la prise de terrain par encadrement et PTS –
 Observation et anticipation des erreurs classiques de l'élève et de la régression de ses compétences en situation critique (stress) Définition des marges et anticipation du seuil de correction.

PP4 – 4 THÈME 12 Briefing court (15′) Temps de vol : 30′ Debriefing : 15′

- Correction de plan par autorotation
- Théorie: rappel PT5-1 et 14
- Vol: Enseignement de la correction de plan par autorotation Mise en garde et anticipation des erreurs classiques Définition des marges, hauteur d'interruption, et anticipation du seuil de correction.

Référence : PP4	Référence : PP4 RP/FORM				Stagiaire :	
Date :				Thème :		
Évaluation des éléments du briefing A		A	NA	Commentair	es	
Définition de l'objectif						
Analyse de l'environnen	nent					
Météorologie						
TEM						
Consignes propres au s	site					
Visite prévol						
Objectif leçon et consign	nes					
		•				
Évaluation en vol		A	NA	Commentair	es	
But associé à chaque a	ction					
Explications et démonst	trations					
Définition des exigences	s					
TEM et stratégie de vol						
Guidage verbal						
Seuil de correction						
Communication non ver	rbale					
Respect des consignes	et RCA					
Sécurité des évolutions						
Renforcement positif						
Gestion relation pédago	ogique					
Résultat de l'évalu	ation pédagogique [/] vol					
Briefing :	Briefing : Acquis/N		is/Non	n acquis Vol : Acquis/Non acquis		
Pilotage :		Niveau sati		sfaisant Niveau insatisfaisant		
Signature du RP		S	Signature du sta	agiaire		

Formulaire x 4

Référence : PP5	Objectif de la formation Durée prévue :					
Thème	Apprentissage de la démo	Apprentissage de la démonstration commentée 1 heure				
Supports :	Progression type (Annexe 24 novembre 2017)	5.4 de l'arrêté du	Temps passé	Cumul		
	Ces exercices sont des ex d'apprentissage.			30 min		
Objectif des exercices :	Ils doivent permettre au s synchroniser un comment sur chacune des actions d de faire l'objet d'une démo	taire explicite et concis de pilotage susceptible	6 × 30 min	1 heure		
				1 h 30 2 h 2 h 30 3 h		
		3 heures				
Observations :	La capacité de commenter pédagogiquement ses actions requiert à la fois une bonne aptitude à la dissociation de l'attention et une mobilisati réduite de ressources consacrée à l'exécution technique des actions dipilotage. Ces deux conditions sont réunies lorsque l'attention consacrée à la formulation du commentaire n'entraîne aucune dégradation dans liqualité d'exécution des actions commentées et réciproquement. Il importe en effet que la qualité technique de la démonstration soit parfaitement représentative du niveau d'exigence défini. Ces séances d'apprentissage ne comportent pas d'exercice de briefing pédagogique					
Signature de l'instru	icteur T	Signature du stagiaire				
.5	·					

PROGRAMME FORMATION ET LIVRET DE PROGRESSION Réf. : AUT/01/2019

IULM AUTOGIRE

Arrêté du 24 novembre 2017 – Annexe 5.4

PP5 – 1 THÈME 4 Briefing court (15') Temps de vol : 30' Debriefing : 15'

- Changements de pentes.
- Vol : Démonstration commentée, alternance de trajectoires de montée, palier, et descente Commenter le sens et la chronologie des actions.

PP5 – 2 THÈME 5 Briefing court (15') Temps de vol : 30' Debriefing : 15'

- Effets secondaires
- Vol : Démonstrations commentées des différents effets secondaires et effets de couple.

PP5 – 3 THÈME 6 Briefing court (15') Temps de vol : 30' Debriefing : 15'

- Étude du virage
- Vol : Démonstrations commentées décomposition et chronologie des actions en virages en palier, montée et descente.

PP5 – 4 THÈME 7 Briefing court (15') Temps de vol : 30' Debriefing : 15'

- Vol lent et autorotation verticale
- Vol : Démonstrations commentées exploration progressive de la plage de vitesse en palier entre finesse max et vitesse mini, puis entre vitesse mini et VI =0 – annonce des vitesses remarquables (conso mini, vitesse mini) – Autorotation verticale à vitesse sol = 0, puis à VI =0.

PP5 – 5 THÈME 9 Briefing court (15') Temps de vol : 30' Debriefing : 15'

- Atterrissages
- Vol : Démonstration commentée de l'atterrissage, décomposition et chronologie de chaque action depuis l'étape de base jusqu'au toucher.

PP5 – 6 THÈME 12 Briefing court (15') Temps de vol : 30' Debriefing : 15'

- Virages à grande inclinaison
- Vol : démonstration commentée virages à grande inclinaison en palier et VI constante.

Référence : PP5	RP:	Stagiaire :	
Date :	Observations du formateur/responsable pédagogique		
Form:			
Thème :			
Niveau d'exigence			
ULM :			
Temps de vol :			
Date :	Observations du forma	teur/responsable pédagogique	
Form :			
Thème :			
Niveau d'exigence			
ULM :			
Temps de vol :			
Date :	Observations du forma	teur/responsable pédagogique	
Form:			
Thème :			
Niveau d'exigence			
111 NA .			
ULM :			
Temps de vol :			
Date :	Observations du forma	teur/responsable pédagogique	
Form:			
Thème : Niveau d'exigence			
Turoda a ozugomoo			
ULM :			
Temps de vol :			
Signature du RP	Signa	ature du stagiaire	

Référence : PP5	RP:		Stagiaire :
Date :	Observations du forma	ateur/re	sponsable pédagogique
Form :			
Thème :			
Niveau d'exigence			
ULM :			
Temps de vol :			
Date :	Observations du forma	ateur/re	sponsable pédagogique
Form :			
Thème :			
Niveau d'exigence			
ULM :			
Temps de vol :			
Signature du RP		Signa	ture du stagiaire

Référence : PP6	Objectif de la formation Durée prévue :				
Thème	Éducation à la formation vols à contingence spéc	4 heures			
Supports :	Progression type (Anne 24 novembre 2017)	xe 5.4 de l'arrêté du	Temps passé	Cumul	
Objectif de la leçon :	S'assurer que le stagiai place instructeur, vérific protocoles cohérents et le cadre d'une formatior procédures propres à l'i aérodromes et à l'utilisa des éventuelles aides à	r qu'il développe les opérationnels dans n à la navigation, aux ntégration sur des tion de la radio et	≈ 2 heures ≈ 2 heures	2 heures 2 heures	
				4 heures	
Observations :	Cette phase a pour principal objet de s'assurer que les stagiaires maîtrisent et savent correctement mettre en application les procédur propres aux vols à l'extérieur du volume immédiat de la plate-forme de l'aérodrome servant de base principale. C'est aussi l'occasion d'identifier les aptitudes naturelles du stagiaire les caractéristiques principales de son comportement naturel dans le cadre d'un enseignement qui est essentiellement technique et qui ne				
	porte pas sur l'apprentissage d'actes de conduite puisque ces s'adressent en pratique à des pilotes sachant déjà piloter. Ces deux leçons comportent un briefing dont le contenu est défir phase PT7 pour un volume horaire total de 2 heures.				
Signature de l'instructeur		Signature du stagiai	ire		

PROGRAMME FORMATION ET LIVRET DE PROGRESSION

IULM AUTOGIRE

GRESSION Réf. : AUT/01/2019 Arrêté du 24 novembre 2017 – Annexe 5.4

PP6 – 1 THÈME 13 Briefing long (60') Temps de vol : 120' Debriefing : 15'

Objectif : NavigationThéorie : PT7-1

• Vol : Conduite d'une leçon – Aller-retour avec atterrissage sur le terrain de destination

PP6 – 2 THÈME 13 Briefing long (60') Temps de vol : 120' Debriefing : 15'

Objectif: Navigation

• Théorie : PT7-2

• Vol : Conduite d'une leçon – Réalisation d'un triangle avec intégration de plusieurs AD et/ou plates-formes

+ déroutement

Référence : PP6	RP:		Stagiaire :
Date :	Observations du respons	sable pédago	ogique/form.
Form. :			
Objectif:			
Niveau d'exigence			
ULM :			
Temps de vol :			
Date :	Observations du respons	sable pédago	ogique/form.
Form. :			
Objectif:			
Niveau d'exigence			
ULM :			
Temps de vol :			
Signature du RP		Signature	du stagiaire
-		-	

Réf. : AUT/01/2019

Référence : PP7	Objectif de la formation Durée prévue :				
Thème	Éducation à la formatio de vol.	4 heures			
Supports :	Progression type (ann 24 novemb	Temps passé	Cumul		
Objectif des leçons :	Celui de bien faire répé intégrant des phases di aussi d'évaluer dans ce les protocoles développ notamment l'affichage d'instrumentation de l'éle correction retenu, le res vol, etc.	eter les différents vols ites critiques, mais es conditions quels sont pés par le stagiaire et du niveau d'exigence, ève, le seuil de	6 × 40 min 40 min 40 min 40 min 40 min 40 min	4 heures 0 h 40 1 h 20 2 h 00 2 h 40 3 h 20 4 heures	
Observations :	Ces leçons touchent à des domaines où la mise en cause de le sécurité est plus présente, et où il est nécessaire que le stagia bien appréhendé le seuil de correction, maîtrise assez bien sor près du sol, en vol lent/autorotation, dans l'anticipation et la pre de l'effet de cloche etc.			giaire ait son stress	
	-				
Signature de l'instruc	teur	Signature du stagiaire			

PROGRAMME FORMATION ET LIVRET DE PROGRESSION

IULM AUTOGIRE

Arrêté du 24 novembre 2017 – Annexe 5.4

Réf.: AUT/01/2019

PP7 – 1 THÈME 6 Briefing court (15') Temps de vol : 40' Debriefing : 15'

• Objectif: – Virages dérapés et glissés, expérimentation du virage engagé, prévention et récupération.

- Théorie: rappels PT5-2,3 et 4
- Vol : Leçon issue du thème 6 au cours de laquelle le formateur commet les erreurs classiques commises par les élèves pilotes.

PP7 – 2 THÈME 7 Briefing court (15') Temps de vol : 40' Debriefing : 15'

- Objectif : Autorotation verticale, en virage, en vrille Effet de cloche, prévention et récupération
- Théorie: Rappels PT5-5
- Vol : Leçon issue du thème 7 au cours de laquelle le formateur commet les erreurs classiques commises par les élèves pilotes.

PP7 – 3 THÈME 8 Briefing court (15') Temps de vol : 40' Debriefing : 15'

- Objectif: TDP (Décollage, changements de pentes et dernier virage)
- Théorie : Rappels PT5-6-7 et 9
- Vol : leçon issue du thème 8 au cours de laquelle le formateur commet les erreurs classiques commises par les élèves pilotes.

PP7 – 4 THÈME 9 Briefing court (15') Temps de vol : 40' Debriefing : 15'

- Objectif: Atterrissage (Axe, plan, vitesse et positionnement correct de l'arrondi)
- Théorie: Rappels PT5-10
- Vol : Leçon issue du thème 9 durant laquelle le formateur commet les erreurs classiques des élèves au cours de cette phase d'apprentissage

PP7 – 5 THÈME 12 Briefing court (15') Temps de vol : 40' Debriefing : 15'

- Atterrissage par vent de travers gestion du rotor au sol par vent fort
- Théorie: Rappels PT5-10 et 11
- Vol : Leçon issue du thème 9 durant laquelle le formateur commet les erreurs classiques des élèves au cours de cette phase d'apprentissage

PP7 – 6 THÈME 12 Briefing court (15') Temps de vol : 40' Debriefing : 15'

- Atterrissage Corrections de plan
- Théorie: Rappels PT5-1-5-14
- Vol : Leçon issue du thème 12 durant laquelle le formateur commet les erreurs classiques des élèves au cours de cette phase d'apprentissage

PROGRAMME FORMATION ET LIVRET DE PROGRESSION Réf.: AUT/01/2019 IULM AUTOGIRE

Arrêté du 24 novembre 2017 – Annexe 5.4

Référence : PP7	RP/FORM				Stagiaire :
Date :			Thème :		
Évaluation des éléme	nts du briefing	A	NA	Commentai	res
Définition de l'objectif		—			
Analyse de l'environne	nent	十	\Box		
Météorologie		†	\Box		
TEM		十			
Consignes propres au	site				
Visite prévol		1			
Objectif leçon et consig	ines	1			
		•	<u>. k</u>		
Évaluation en vol		A	NA	Commentaii	res
But associé à chaque a	iction	1			
Explications et démons	trations	†	\Box		
Définition des exigence	S	十	\Box		
TEM et stratégie de vol		\top	\Box		
Guidage verbal		1	1		
Seuil de correction		1			
Communication non ve	rbale				
Respect des consignes	et RCA	十			
Sécurité des évolutions		1			
Renforcement positif		1			
Gestion relation pédage	ogique	十			
Résultat de l'évaluation	pédagogique [/] vol				
Briefing :		Acquis/Non a		cquis	Vol : Acquis/Non acquis
Pilotage :		Niveau satisfa		aisant	Niveau insatisfaisant
Signature du RP				Signature du sta	agiaire
C				3	

Formulaire × 6

Réf.: AUT/01/2019

Référence : PP8	Objectif de la formation Durée prévue :			vue:
	Vols de contrôle du sta	1 heure		
Supports :	Progression type (annexe 5.4 de l'arrêté du 24 novembre 2017)		Temps passé	Cumul
	Test à blanc		1 heure	1 heure
Objectif des leçons :	Ce vol est un vol de cor duquel le stagiaire est r situation (ou la plus pro dans laquelle l'organism contrôle de fin de forma	nis dans la même che possible) de celle ne effectuera le		
	Il est recommandé pour ce vol de choisir un thème dans lequel le formateur sait que le stagiaire est à l'aise.			
				1 heure
Observations :	Pendant cette phase, le attentif au comporteme qualité de ses indication correctrices ainsi que se positivement la motivati principaux critères d'éva	nt pédagogique du sta ns, le seuil de déclench on aptitude à recadrer on de l'élève, doivent d	giaire, son a nement des la leçon et à	ttitude, la actions renforcer
Signature de l'instructeur		Signature du stagiair	e	

PROGRAMME FORMATION ET LIVRET DE PROGRESSION

IULM AUTOGIRE Arrêté o

GRESSION Réf. : AUT/01/2019 Arrêté du 24 novembre 2017 – Annexe 5.4

Réf	Référence RP :							
PP8	3	Stagia	aire :					
			Date :					
		ULM						
U	V 3 Prévol pédagogique	1-						
		Réus si	Ajou rné	Commentaires examinateur :				
а	Vérifications de sécurité préalables							
b	Qualité globale du contrôle							
С	Logique de la méthode employée							
d	Méthodes et techniques pédagogiques utilisées							
е	Valeur pédagogique des explications							
f	Participation du stagiaire							
g	Explication et clarté							
h	Protection de la tache pilote							
i	Décision							
	Résultat							
υv	2 Briefing court							
UV Suj	2 Briefing court	Réus si	Ajou rné	Commentaires examinateur :				
	2 Briefing court	Réus si	Ajou rné	Commentaires examinateur :				
Suj	2 Briefing court et	Réus si	Ajou rné	Commentaires examinateur :				
Suji a	2 Briefing court et Présentation visuelle et contenu	Réus si	Ajou rné	Commentaires examinateur :				
Suji a b	2 Briefing court et Présentation visuelle et contenu Précision technique	Réus si	Ajou rné	Commentaires examinateur :				
Suje a b	2 Briefing court et Présentation visuelle et contenu Précision technique Clarté des explications	Réus	Ajou rné	Commentaires examinateur :				
Sujo a b c	2 Briefing court et Présentation visuelle et contenu Précision technique Clarté des explications Clarté de l'expression	Réus	Ajou rné	Commentaires examinateur :				
Suji a b c	2 Briefing court et Présentation visuelle et contenu Précision technique Clarté des explications Clarté de l'expression Techniques d'instruction incluant les TEM	Réus	Ajou rné	Commentaires examinateur :				
Sujo a b c d	2 Briefing court et Présentation visuelle et contenu Précision technique Clarté des explications Clarté de l'expression Techniques d'instruction incluant les TEM Participation élève et contrôle acquisition	Réus	Ajou rné	Commentaires examinateur :				
Sujo a b c d	2 Briefing court et Présentation visuelle et contenu Précision technique Clarté des explications Clarté de l'expression Techniques d'instruction incluant les TEM Participation élève et contrôle acquisition Écoute et reformulation	Réus	Ajou	Commentaires examinateur :				

PROGRAMME FORMATION ET LIVRET DE PROGRESSION Réf. : AUT/01/2019

IULM AUTOGIRE

Arrêté du 24 novembre 2017 – Annexe 5.4

U	V 2.2 Vol pédagogique			
Suje	et:	Páus	Aiou	Commentaires examinateur :
		si	rné	Commentaires examinateur .
а	Structure pédagogique			
b	Niveau d'exigence			
С	Organisation des démonstrations			
d	Synchronisation des commentaires et de la démonstration			
е	Qualité technique des démonstrations			
f	Détection et correction des erreurs			
g	Clarté des explications			
h	Clarté de l'expression			
i	Évaluation des risques et TEM			
j	Sécurité et surveillance de l'espace aérien			
k	Techniques d'instruction			
ı	Briefings de sécurité			
	Résultat			
UV:	2.4			Debriefing pédagogique
				Commentaires examinateur :
		Réus si		
	Présentation et contenu			
b				
	Précision technique			
С	Précision technique Clarté des explications et élocution			
d	Clarté des explications et élocution Identification des éléments acquis et non acquis du		_	
d e	Clarté des explications et élocution Identification des éléments acquis et non acquis du stagiaire			
d e f	Clarté des explications et élocution Identification des éléments acquis et non acquis du stagiaire Analyse et explication des TEM du vol			
d e f	Clarté des explications et élocution Identification des éléments acquis et non acquis du stagiaire Analyse et explication des TEM du vol Décision sur la suite pédagogique de la formation			
d e f	Clarté des explications et élocution Identification des éléments acquis et non acquis du stagiaire Analyse et explication des TEM du vol Décision sur la suite pédagogique de la formation Participation stagiaire			
d e f H	Clarté des explications et élocution Identification des éléments acquis et non acquis du stagiaire Analyse et explication des TEM du vol Décision sur la suite pédagogique de la formation Participation stagiaire Gestion du dossier de progression stagiaire			Signature du stagiaire :

Réf. : AUT/01/2019

Référence : EFFI	Objectif de la formation Durée pré			vue :
	Test de fin de formatio	n initiale	4 heures	
Supports :	Arrêté du 24 nov	Temps passé	Cumul	
Objectif:	Cette évaluation sanctionne la fin de formation initiale du stagiaire, elle est conduite par le responsable pédagogique ou l'un de ses délégataires. La réussite de cette évaluation conditionne la		4 heures	4 heures
	poursuite de la formatior statut d'instructeur stagia			
				4 heures
				4 Hedres
Observations :	En cas d'ajournement du candidat sur une ou plusieurs UV, une prescription de réentraînement devra être établie par le responsa pédagogique avant toute nouvelle présentation.			
Signature de l'instr	uetour	Signatura du ataciair		
Signature de l'instr	ucieui	Signature du stagiair	U	

PROGRAMME FORMATION et LIVRET DE PROGRESSION Ref: AUT/01/2019

IULM AUTOGIRE Arrêté du 24/11/2017 - Annexe 5.4

Réf	érence	RP:		
EFF	I	Stagiai	ire :	
Dat	e:	ULM :		
UV	1		В	riefing long
Suj	et:	Réussi	Ajourné	Commentaires examinateur :
а	Construction et structure de la leçon			
b	Technique et méthode d'instruction			
С	Connaissances techniques			
d	Utilisation de supports pédagogiques			
е	Clarté des explications et élocution			
f	Participation élève et contrôle acquisition			
	Résultat			
U	V 3 Prévol pédagogique			
		Réussi	Ajourné	Commentaires examinateur :
а	Vérifications de sécurité préalables			
b	Qualité globale du contrôle		\neg	
С	Logique de la méthode employée	\square	\neg	
d	Méthodes et techniques pédagogiques utilisées	\square		
е	Valeur pédagogique des explications			
f	Participation du stagiaire			
g	Explication et clarté			
h	Protection de la tache pilote			
i	Décision			
	Résultat			
UV	2 Briefing court		•	
Suj	et			Commentaires examinateur :
		Réussi	Ajourné	
а	Présentation visuelle et contenu			
b	Précision technique			
С	Clarté des explications			

g Participation stagiaire

H Gestion du dossier de progression stagiaire

19

SNI	PPAL PROGRAMM	IE FOR		N et LIVRET DE P AUTOGIRE		Ref : AUT/01/201 11/2017 - Annexe 5.
d	Clarté de l'expression					
е	Techniques d'instruction incluant les TEM					
f	Participation élève et contrôle acquisition					
g	Écoute et reformulation					
	Résultat					
ι	JV 2.2 Vol pédagogique					
Su	jet :	Réussi	Ajourné	Commentaires e.	xaminateur :	
а	Structure pédagogique					
k	Niveau d'exigence					
C	Organisation des démonstrations					
C	Synchronisation des commentaires et de					
e	la démonstration Qualité technique des démonstrations					
f	Détection et correction des erreurs					
Q	Clarté des explications					
h	Clarté de l'expression					
i	Évaluation des risques et TEM					
j	Sécurité et surveillance de l'espace aérien					
k	Techniques d'instruction					
I	Briefings de sécurité					
	Résultat					
UV	2.4	•		Debri	efing pédagog	jique
				Commentaires e	xaminateur :	
		Réussi	Ajourné			
	Présentation et contenu					
k	Précision technique					
ď	Clarté des explications et élocution					
C	Identification des éléments acquis et non acquis du stagiaire					
e	Analyse et explication des TEM du vol					
f	Décision sur la suite pédagogique de la formation					

PROGRAMME FOR	RMATION et LIVRET DE	PROGRESSION	Ref : AUT/01/2019
	IULM AUTOGIRE	Arrêté du 24/1	1/2017 - Annexe 5.4

	Resultat					
U	UV 2.3 Exercices panne moteur place droite					
				Commentaires examinateur :		
		Réussi	Ajourné			
а	Précision de pilotage					
b	Conception des trajectoires					
С	Intégration et correction des effets du vent					
d	Sécurité du vol					
е	Gestion de l'environnement et du trafic					
f	Commentaires					
g	Décision d'interruption					
h	Radiocommunication					
	Résultat					
Pre	scriptions de réentraînement : (en cas	d'ajou	rneme	nt)		
Sign	ature du RP/DEL :		Sigr	nature du stagiaire :		

2.4 Formation théorique et pratique sous statut d'instructeur stagiaire

- L'instructeur stagiaire délivre à des élèves pilotes d'ULM l'enseignement théorique au sol requis pour l'obtention du certificat théorique commun en vue de l'obtention du brevet et de la licence de pilote d'ULM, tel que défini par l'arrêté du 4 mai 2000 fixant les programmes et le régime des examens du brevet et de la licence de pilote d'aéronef ultraléger motorisé (ULM), ainsi que 20 heures minimum d'enseignement pratique au vol.
- L'instructeur stagiaire mène au minimum un élève pilote jusqu'à son lâcher solo, sur attestation du responsable pédagogique ou de son délégataire.
- Cette partie de la formation est définie dans la fiche et la grille de notation référencées PS9
- Les contenus théoriques et pratiques sont ceux correspondant aux thèmes n° 1 à 15 de l'annexe 5.3 de l'arrêté du 24 novembre 2017 relatif à la formation des instructeurs de pilotes d'ULM.
- La partie théorique de la formation délivrée aux élèves sous statut d'instructeur stagiaire n'est pas comptabilisée en volume horaire, seule la partie pratique (en vol) est décomptée sur la base de 30 à 40 leçons d'une durée comprise entre 30 et 40 minutes.
 Chacune pour un volume horaire minimum de 20 heures.
- La phase PS9 est croisée avec La phase PS10 ayant pour objet de valider la notation effectuée par le stagiaire, d'évaluer l'amplitude des progrès accomplis par les élèves grâce l'action pédagogique du stagiaire et de vérifier la bonne mise en application du protocole (PP1/PP7).

	101	_M AUTOGIRE	Affete du 24/.	11/2017 - Anne
Référence : PS9	Objectif de la formation		Durée prévu	e:
	Vols d'application pédagog d'instructeur stagiaire.	gique sous statut	20 heures	
Supports :	Progression type (annexe 24 novembre 2017)	5.4 de l'arrêté du	Temps passé	Cumul
Objectif des leçons :	Ces 30 à 40 leçons d'une de entre 30 et 40 minutes cha permettre au stagiaire d'apsituation d'expérience réell des leçons de pilotage à de Cette phase se trouve croi de contrôle (PS10) que for avec les élèves (pour valid notation et mesurer l'impac pédagogique du stagiaire de progression) et afin de véri mise en application du profession de contrôle (PS10) que for avec les élèves (pour valid notation et mesurer l'impact pédagogique du stagiaire de progression) et afin de véri mise en application du profession de contrôle (PS10) que for avec les élèves (pour valid notation et mesurer l'impact pédagogique du stagiaire de progression) et afin de véri mise en application du profession de la contrôle (PS10) que for avec les élèves (pour valid notation et mesurer l'impact pédagogique du stagiaire de la contrôle (PS10) que for avec les élèves (pour valid notation et mesurer l'impact pédagogique du stagiaire de la contrôle (PS10) que for avec les élèves (pour valid notation et mesurer l'impact pédagogique du stagiaire de la contrôle (PS10) que for avec les élèves (pour valid notation et mesurer l'impact pédagogique du stagiaire de la contrôle (PS10) que for avec les élèves (pour valid notation et mesurer l'impact pédagogique du stagiaire de la contrôle (PS10) que for avec les élèves (pour valid notation et mesurer l'impact pédagogique du stagiaire de la contrôle (PS10) que for avec les élèves (pour valid notation et mesurer l'impact pédagogique du stagiaire de la contrôle (PS10) que for avec les élèves (pour valid notation et mesurer l'impact pédagogique du stagiaire de la contrôle (PS10) que for avec les élèves (pour valid notation et mesurer l'impact pédagogique du stagiaire de la contrôle (PS10) que for avec les élèves (pour valid notation et mesurer l'impact pédagogique du stagiaire de la contrôle (PS10) que for avec les élèves (pour valid notation et mesurer l'impact pedagogique du stagiaire de la contrôle (PS10) que for avec les élèves (pour valid notation et mesurer l'impact pedagogique du stagiaire de la contrô	cune, doivent oprendre en le, à dispenser le vrais élèves. sée avec les vols mateur effectue ler le système de ct des actions dans leur offier la bonne	30 à 40 leçons de 30 à 40 min à 40 min	20 heures
				20 heures
Observations:	Observations : Cette formation est une phase d'apprentissage. Le stagiaire est progressivement amené à diriger les séquences de formation pratique au sol en vol. C'est petit à petit que le formateur donne de plus en plus d'autonomie au stagiaire pour qu'il définisse l'objectif de la leçon, fixe le niveau d'exigence, les buts successifs, etc. Une attention particulière devra être portée aux briefings et débriefing qui seront systématiquement suivis par le formateur.			
Signature de l'ii	nstructeur	Signature du staç	giaire	

IULM AUTOGIRE Arrêté du 24/11/2017 - Annexe 5.4

		101	IVI AUTUUINE	Allete du 24/11/2017 - Allilexe 3.4	
Référence : PS 9	RP/FORM		Stagiaire :		
Élève			Thème :		
ULM			Temps de vol		
Objectifs de la l	eçon et niveau d'exigence as:	socié définis par le	e stagiaire :		
Évaluation de	es éléments du briefing	Commentaires du	formateur		
Définition de	l'objectif				
Niveau d'exig	ence				
TEM					
Points clés					
Clarté des ex	plications et consignes				
Adaptation at	ı niveau de l'élève				
Contrôle par	restitution				
Debriefing de	l'élève par le stagiaire :				
Évaluation du	ı débriefing	Commentaires du	formateur :		
Identification	des acquis				
Analyse des p corriger	perfectibilités et erreurs à				
Pertinence de					
	clarté des explications				
	et stratégie de vol				
Techniques p					
Gestion de la					
	jectif de la prochaine leçon		Signatura du atagicira		
Signature du forr	nateul		Signature du stagiaire		

Formulaire x 30/40

Référence : PS10	Objectif de la formation		Durée prévu	e:
	Vols de contrôle des élève	s et correction	2 heures	
Supports :	Progression type (annexe 24 novembre 2017)	5.4 de l'arrêté du	Temps passé	Cumul
Objectif des leçons :	Ces 4 vols d'une durée d'e minutes chacun sont effect formateur avec les élèves stagiaire Ils sont croisés av PS9, pour valider le systèn évaluer l'amplitude de leur accomplie grâce à l'action stagiaire et de vérifier la boapplication du protocole (P	tués par le confiés au vec la phase ne de notation, progression pédagogique du onne mise en	30 min x 4	2 heures
				2 heures
Observations :	Ces contrôles peuvent éventuellement déclencher des vols de recadrage du stagiaire visant à mettre en place des actions correctrice en fonction des faiblesses constatées.			
Oi ann at 1 12	L	O'constant in the		
Signature de l'ir	nstructeur	Signature du stag	naire	

Référence : PS10	RP:	Stagiaire :
Date :	Observations du formateur/r	esponsable pédagogique
Élève		
Thème :		
Niveau d'exigence		
ULM :		
Temps de vol :		
remps de voi .		
Date :	Observations du formateur/r	esponsable pédagogique
Élève		
Thème :		
Niveau d'exigence		
ULM:		
Temps de vol :		
Date :	Observations du formateur/r	esponsable pédagogique
Élève :		
Thème :		
Niveau d'exigence		
ULM :		
Temps de vol :		
Date :	Observations du formateur/r	esponsable pédagogique
Élève :		
Thème :		
Niveau d'exigence :		
ULM :		
Temps de vol :		
Signature du RP	L	Signature du stagiaire
		5

	101	M AUTOGIRE Ar	rêté du 24/11/20	717 - Allilexe 5.	
Référence : PS11	Objectif de la formation		Durée prévue :		
	Lâcher de l'élève en vol solo		1 heure		
Supports :	Progression type (annexe 24 novembre 2017)	5.4 de l'arrêté du	Temps passé	Cumul	
Objectif de la leçon :	Le stagiaire procède, sous la responsabilité et avec l'accord préalable du responsable pédagogique ou de son délégataire, au lâcher en vol solo de l'élève. Il remplit préalablement l'autorisation de vol d'entraînement seul à bord correspondante et				
	la propose à la signature d pédagogique.				
				1 heure	
Observations :	L'accord du responsable pédagogique sur la proposition du stagiaire de procéder au lâcher est subordonné au contrôle préalable par le RP du niveau de compétence de l'élève concerné dans le cadre de la phase PS10.				
Signature de l'instructeur		Signature du stag	ıaıre		

Référence : PS 11	RP/FO	RM	Stagiaire :		
Élève			Nature du vol solo (TDP, local, navigation)		
ULM		MTO:	Temps de vol		
Débriefing de l'élève par le stagiaire :					
Commentaires du formateur :					
Signature du for	mateur	5	Signature du stagiaire		

2.5 Validation de la fin de la formation sous statut d'instructeur stagiaire

Ref: AUT/01/2019

IULM AUTOGIRE Arrêté du 24/11/2017 - Annexe 5.4

La fin de la formation pédagogique pratique est sanctionnée par un examen final en vue de la délivrance à l'intéressé de la qualification d'instructeur de pilote d'ULM:

1° Recommandation du stagiaire par le responsable pédagogique

Avant le passage de l'examen, le responsable pédagogique de l'organisme de formation convoque le stagiaire à un entretien, lequel consiste à vérifier à partir du livret de suivi de formation que les différents modules de formation ont bien tous été suivis et assimilés.

Le responsable pédagogique délivre une attestation de fin de formation spécifiant que le candidat est apte à passer l'examen final.

2º Choix de l'examinateur

- L'examen final est effectué par un examinateur extérieur à l'organisme de formation où l'élève instructeur a suivi sa formation.
- L'organisme de formation désigne un examinateur, figurant sur la liste des examinateurs établie par le ministre chargé de l'aviation civile.

3° Choix de la machine

Le vol de l'examen final se fait de préférence sur un des ULM ayant été utilisé pendant la formation du stagiaire IULM. Lorsque cette condition n'est pas réalisable, un vol de prise en main préalable à l'examen est proposé au candidat.

4° Déroulement de l'examen

- L'examen final se déroule en 2 parties :
 - a) Un exercice de cours théorique en salle sur le sujet que l'examinateur aura transmis au candidat huit jours calendaires avant le jour de l'examen. Le candidat dispose d'un temps de préparation d'une heure à l'issue de laquelle il réalise son cours sous forme d'un exposé en salle, d'une durée de 30 minutes ; b) Un exercice de vol pédagogique, sur une thématique que l'examinateur aura transmise au candidat huit jours calendaires avant le jour de l'examen, décomposé comme suit :
 - une phase prévol pédagogique d'une durée de quinze minutes minimum ;
 - un briefing de préparation du vol d'une durée de quinze minutes minimum ;
 - le vol avec réalisation de l'exercice pédagogique d'une durée minimale de trente minutes;
 - un débriefing au sol sur la réalisation de l'exercice, d'une durée de quinze minutes minimum.

5° Issue de l'examen :

L'examinateur fait un compte rendu de l'examen final et le porte sur le livret de suivi de formation de l'élève instructeur. Si le stagiaire échoue à son examen final, il suit une formation complémentaire adaptée avec des

contrôles de progression périodiques.

- Cette formation complémentaire théorique et/ou pratique est définie par le responsable pédagogique, en fonction des besoins du stagiaire, tels qu'identifiés par l'examinateur sur le livret. À l'issue de cette formation complémentaire, le responsable pédagogique recommande à nouveau le stagiaire pour passer l'examen final.
- L'instructeur stagiaire dispose, à compter de la date à laquelle il a obtenu la qualité d'instructeur stagiaire, d'une durée de 18 mois pour réussir l'examen de fin de formation en vue de l'obtention de la qualification d'instructeur de pilote d'ULM.

À défaut, il perd la qualité d'instructeur stagiaire.

- Pour se présenter à l'examen de fin de formation en vue de l'obtention de la qualification d'instructeur de pilote d'ULM, le candidat doit de nouveau remplir les conditions suivantes :
 - a) Réussir l'évaluation de fin de formation initiale ;
 - b) Suivre intégralement la formation pédagogique en tant qu'instructeur stagiaire.